

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-062

Date de la convocation : 04/09/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 16

Membres votants : 20

Le onze septembre deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mesdames Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et Messieurs Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Jean DE POUILLY, Olivier GODART, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Désiré NANJI, Pierre POTRON, Jean-Pol RICHELET et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Vincent FLEURY donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT, M. Michel MEIS donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. René SALEZ donne pouvoir de vote à M. Gérald LORFEUVRE et M. Vincent THIRION donne pouvoir de vote à M. Pierre POTRON.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN.

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE MISE
EN QUARANTAINE DES ANIMAUX AU PARC ARGONNE DECOUVERTE**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5211-10, L.5214-16 et suivants relatifs aux communautés de communes,

Vu le Code de La Commande Publique, et notamment ses articles L. 2124-1 à L.2124-4, R.2161-2, R.2161-3, R.2161-5, R.2185-1 et R. 2185-2.

Considérant la nécessité de réaliser les travaux de construction d'un bâtiment de mise en quarantaine des animaux au Parc Argonne Découverte,

Monsieur le Président informe les membres du Bureau qu'un avis d'appel public à la concurrence a été lancé sur le profil acheteur et au BOAMP (n°25-71807) le 25/06/2025. La date limite de remise des offres était fixée au 05/08/2025 à 12h00.

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date susmentionnée.

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 19/09/2025
et de sa publication ou notification le 19/09/2025**

Ce marché a été alloti comme suit :

- o Lot n°1 « Gros-œuvre (GO) »
- o Lot n°2 « Voirie et Réseaux Divers (VRD) »
- o Lot n°3 « Couverture »
- o Lot n°4 « Bardage Bois »
- o Lot n°5 « Cloisons / Menuiseries intérieures »
- o Lot n°6 « Menuiseries extérieures / Serrurerie »
- o Lot n°7 « Peinture sols et murs »
- o Lot n°8 « Electricité »
- o Lot n°9 « Chauffage Ventilation Climatisation / Plomberie (CVC-PB) »

La procédure de consultation retenue est la procédure adaptée ouverte en application, notamment, des dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 à R. 2123-6 du Code de la Commande Publique.

Le Bureau est informé que 25 plis ont été réceptionnés dans les délais par voie dématérialisée ; dont 1 doublon (plusieurs dépôts d'une même entreprise) qui n'a pas été dépouillé : conformément au règlement de consultation, seuls les plis reçus à la plus tardive des dates et heures ont été ouverts.

Aucun pli n'a été reçu hors délai et aucune excuse n'a été réceptionnée.

L'ouverture des plis et l'enregistrement des offres ont eu lieu le 06/08/2025. Les offres ayant été transmises au maître d'œuvre le même jour.

❖ **PRIX : 40 % de la note finale apprécié à partir du montant global et forfaitaire précisé à l'acte d'engagement.**

❖ **TECHNIQUE : 60% de la note finale décomposé comme suit :**

- o Moyens humains spécifiques affectés au chantier : /20
- o Moyens matériels spécifiques affectés au chantier : /20
- o Méthodologie d'exécution, compréhension des caractéristiques du site : /10
- o Mesures prises en faveur de la sécurité, de l'hygiène et de l'environnement sur le chantier : /5
- o DELAIS d'exécution - prise en compte du calendrier du Parc: /5

Les offres sont classées après addition des notes par le maître d'œuvre.

VARIANTE OBLIGATOIRE « Dalle finition quartzée » SUR LES LOTS 1 ET 7 :

Par souci de cohérence des marchés entre eux, il est précisé qu'une corrélation est établie entre le lot 1 et le lot 7. En effet, si la base est retenue sur le lot n°1, ce sera également par effet miroir la solution de base qui sera retenue sur le lot n°7. Si la variante est retenue sur le lot n°1 elle le sera également sur le lot n°7.

Monsieur le Président informe les membres du Bureau que :

2 offres irrégulières régularisables ont fait l'objet d'une demande de régularisation à l'occasion d'une phase de négociation, suite à laquelle ces offres ont été régularisées et réintégrées à l'analyse finale.

4 offres irrégulières non régularisables n'ont pas été analysées.

Les offres sont classées après addition des notes.

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 19/09/2025
et de sa publication ou notification le 19/09/2025**

Classement final proposé :

lot n° 1 - Gros-œuvre					
	SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire de l'offre € HT	NOTE FINANCIERE 40 %	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100
1	GABELLA (base)	111 364,21 €	39,15	58,00	97,15
2	GABELLA (variante obligatoire)	114 624,01 €	38,04	58,00	96,04
3	BANA (variante facultative)	134 000,00 €	32,54	58,00	90,54
4	BANA (base)	139 000,00 €	31,37	57,00	88,37
5	BANA (variante obligatoire)	145 500,00 €	29,97	57,00	86,97
6	LANDRIEUX (base)	109 000,00 €	40,00	43,00	83,00
7	LANDRIEUX (variante obligatoire)	109 708,00 €	39,74	43,00	82,74
8	PICARD Maurice (base)	180 000,00 €	24,22	55,00	79,22
9	PICARD Maurice (variante obligatoire)	188 450,00 €	23,14	55,00	78,14

lot n° 2 - Voirie et Réseaux Divers (VRD)					
	SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire de l'offre € HT	NOTE FINANCIERE 40 %	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100
1	GABELLA	58 317,06 €	38,66	59,00	97,66
2	RG TP	56 370,00 €	40,00	56,00	96,00

lot n° 3 - Couverture					
	SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire de l'offre € HT	NOTE FINANCIERE 40 %	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100
1	PETITMANGIN.FR	27 500,00 €	40,00	37,00	77,00
2	Thierachiennes Charpentes - GILBERT Emmanuel	33 828,00 €	32,52	44,00	76,52
3	CSG Couverture	33 288,47 €	33,04	42,00	75,04
4	ATEC	44 000,00 €	25,00	31,00	56,00

Lot 4 - Bardage Bois (SANS PSE)					
	SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire de l'offre € HT	NOTE FINANCIERE 40 %	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100
1	CSG Couverture	16 560,45 €	40,00	46,00	86,00
2	CHARPENTE DERVIN	24 865,00 €	26,64	58,00	84,64
3	Thierachiennes Charpentes - GILBERT Emmanuel	28 331,70 €	23,38	44,00	67,38
4	PETITMANGIN.FR	25 000,00 €	26,50	35,00	61,50
5	ATEC	27 000,00 €	24,53	22,00	46,53

Lot 4 - Bardage Bois (AVEC PSE)					
	SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire de l'offre € HT	NOTE FINANCIERE 40 % avec PSE	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100 avec PSE
1	CHARPENTE DERVIN	26 515,00 €	32,38 €	58,00	90,38
2	CSG Couverture	21 461,55 €	40,00 €	46,00	86,00
3	PETITMANGIN.FR	26 090,00 €	32,90 €	35,00	67,90
4	Thierachiennes Charpentes - GILBERT Emmanuel	40 185,80 €	21,36 €	44,00	65,36
5	ATEC	31 041,30 €	27,66 €	22,00	49,66

lot n° 5 - Cloisons / Menuiseries intérieures					
	SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire de l'offre € HT	NOTE FINANCIERE 40 %	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100
1	EVOLUTION	33 737,00 €	34,38 €	57,00	91,38
2	VAUTHIER	29 000,00 €	40,00 €	47,00	87,00

lot n° 6 - Menuiseries extérieures / Serrurerie					
	SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire de l'offre € HT	NOTE FINANCIERE 40 %	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100
1	ALBRAND	27 720,00 €	40,00 €	55,00	95,00
2	SAM METAL	30 670,00 €	36,15 €	55,00	91,15
3	FRECHIN	29 964,00 €	37,00 €	50,00	87,00
4	SII ARDENNES	28 538,45 €	38,85 €	41,00	79,85

lot n° 7 - Peinture sols et murs					
	SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire de l'offre € HT	NOTE FINANCIERE 40 %	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100
1	APE (variante)	8 694,00 €	40,00 €	57,00	97,00
2	APE (base)	11 739,60 €	29,62 €	59,00	88,62

lot n° 8 - Electricité					
	SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire de l'offre € HT	NOTE FINANCIERE 40 %	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100
1	SOKELEC	11 656,00 €	40,00 €	55,00	95,00
2	ISTASSE Laurent	13 986,25 €	33,34 €	54,00	87,34
3	SOVITEL	13 400,00 €	34,79 €	52,00	86,79
4	SOCIETE CHAMPENOISE D'ELECTRICITE	12 286,17 €	37,95 €	47,00	84,95
5	THIRION	16 166,13 €	28,84 €	56,00	84,84
6	VAUTHIER	18 000,00 €	25,90 €	51,00	76,90

lot n° 9 - Chauffage Ventilation Climatisation / Plomberie (CVC-PB)					
	SOUSSIONNAIRES	Montant global et forfaitaire de l'offre € HT	NOTE FINANCIERE 40 %	NOTE TECHNIQUE 60 %	NOTE GLOBALE SUR 100
1	EVOLUTION	20 000,00 €	40,00 €	57,00	97,00
2	THIRION	24 519,30 €	32,63 €	56,00	88,63
3	ISTASSE Laurent	29 700,00 €	26,94 €	54,00	80,94

: offres remises suite à négo

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 19/09/2025
et de sa publication ou notification le 19/09/2025

Après en avoir délibéré, le Bureau, DECIDE d'attribuer le marché dans les conditions suivantes :

Lot n° 1 - Gros-œuvre

Le Bureau Communautaire retient l'offre de base de l'opérateur économique GABELLA pour un montant global et forfaitaire de 111 364.21 € HT par 19 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. Dominique DANNEAUX)

Lot n° 2 – Voirie et Réseaux Divers (VRD)

Le Bureau Communautaire retient l'offre de l'opérateur économique GABELLA pour un montant global et forfaitaire de 58 317.06 € HT, à l'UNANIMITE.

Lot n° 3 – Couverture

Le Bureau Communautaire retient l'offre de l'opérateur économique PETITMANGIN pour un montant global et forfaitaire de 27 500 € HT, à l'UNANIMITE.

Lot n° 4 – Bardage Bois

Le Bureau Communautaire retient l'offre de l'opérateur économique CSG COUVERTURE pour un montant global et forfaitaire de 16 560.45 € HT, sans PSE retenue, à l'UNANIMITE.

Lot n° 5 – Cloisons / Menuiseries intérieures

Le Bureau Communautaire retient l'offre de l'opérateur économique EVOLUTION pour un montant global et forfaitaire de 33 737 € HT, par 19 voix POUR et 1 ABSTENTION (Mme Valentine DION).

Lot n° 6 – Menuiseries extérieures / Serrurerie

Le Bureau Communautaire retient l'offre de l'opérateur économique ALBRAND pour un montant global et forfaitaire de 27 720 € HT, à l'UNANIMITE.

Lot n° 7 – Peinture sols et murs

Le Bureau Communautaire retient l'offre de base de l'opérateur économique APE pour un montant global et forfaitaire de 11 739.60 € HT, à l'UNANIMITE.

Lot n° 8 - Electricité

Le Bureau Communautaire retient l'offre de l'opérateur économique SOKELEC pour un montant global et forfaitaire de 11 656 € HT, à l'UNANIMITE.

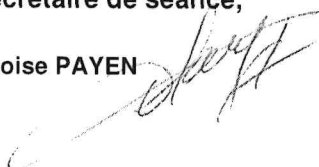
Lot n° 9 – CVC - PB

Le Bureau Communautaire retient l'offre de l'opérateur économique EVOLUTION pour un montant global et forfaitaire de 20 000 € HT, à l'UNANIMITE.

- D'AUTORISER le Président à signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN



Le Président,



Benoît SINGLIT